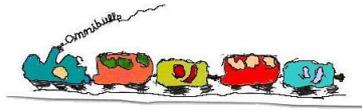


Historique de l'espace de vie infantine
« l'Omnibulle »



- 1964-1978 : Des bénévoles proposent une garde d'enfants une demi-journée par semaine à la salle communale. Dès la municipalisation de la garderie-jardin d'enfants en 1976, le nombre de demi-journées proposées passe progressivement à 3. En 1977, l'appartement du haut de l'école Temple est spécialement aménagé. L'année suivante, la fréquentation est limitée à 2x par semaine par enfant et la limitation de 20 enfants par animatrice est décidée.
- 1979-1984 : De 1979 à 1981, une diminution temporaire du nombre d'enfants est constatée. Dès 1982, la garderie n'accepte plus les enfants hors commune. Une demi-journée supplémentaire est de nouveau proposée, soit 4 demi-journées. En avril 1984, 43 enfants sont inscrits.
- 1985-1992 : En raison de divers travaux, la garderie est transférée à la « salle du Fou ». En 1990, la garderie est déplacée dans le bâtiment actuel (213, route d'Aire-la-Ville) et l'ouverture d'une demi-journée supplémentaire est proposée pour les enfants de 1-2 ans ainsi que pour ceux de 2-4 ans. Une soixantaine d'enfants est alors inscrite. En 1992, la Mairie retient le nom « Omnibulle » parmi les diverses propositions reçues à la suite d'une recherche d'idées de nom sur le thème du train.
- 1993-1998 : A la rentrée 1993, 69 enfants sont inscrits. En été 1997, des travaux de transformation sont entamés afin de créer une 2ème salle pour le jardin d'enfants, vu le nombre élevé d'enfants sur la liste d'attente. Pour cela, une modification de tout le rez-de-chaussée et la création d'un hall d'accueil est nécessaire.
- 1999-2000 : A la suite de divers travaux et de l'agrandissement de la structure, il est possible d'accueillir un plus grand nombre d'enfants, soit 15 de plus qu'auparavant.

- 2001-2004 : Dès la rentrée 2001, 113 enfants sont inscrits à l'Omnibulle et des fréquentations à mi-temps sont désormais acceptées, pour autant que les deux parents travaillent. En raison d'une demande élevée de fréquentation à mi-temps, la Mairie décide d'ouvrir une classe supplémentaire en jardin d'enfants en aménageant l'ancienne salle de peinture d'Eureka. En raison d'une faible demande pour le mercredi, l'accueil est supprimé ce jour-là.
- 2005-2007 : Une modification au niveau de l'âge d'admission pour les groupes de garderie est effectuée afin de diminuer le nombre d'enfants par demi-journée. Le 4 décembre 2007, le conseil municipal approuve la création d'une fondation de droit privé ayant pour but d'organiser, de gérer et de développer des espaces de vie infantine à Satigny. L'EVE l'Omnibulle de Satigny comprend la nouvelle crèche ainsi que le jardin d'enfants. Le déménagement à l'Ecole Village est nécessaire, en prévision de la transformation du bâtiment (213, route d'Aire-la-Ville).
- 2008-2014 : En 2008-2009, un nouveau projet institutionnel et un remaniement du statut du personnel est mis en place. Le 15 avril 2008, la Fondation l'Omnibulle pour la petite enfance est inscrite au registre du commerce. A la rentrée 2008, de retour au bâtiment 213, route d'Aire-la-Ville, 104 enfants sont inscrits pour 38 places en crèche et 21.5 en jardin d'enfants (43 places à la demi-journée). A la rentrée 2011-2012, 128 enfants sont inscrits pour 54 places en crèche et 20.5 en jardin d'enfants. En 2012-2013, 156 enfants sont inscrits pour 54 places en crèche et 27.5 en jardin d'enfants grâce à l'ouverture d'un groupe multiâges.
- 2015 L'institution entière passe à l'accueil en multiâge. Dès la rentrée 2015, 60 places sont offertes en crèche et 30 places (60 places à la demi-journée) en jardin d'enfants. 159 enfants sont présents à cette date.
- 2019 Depuis la rentrée 2019, les 4 groupes de crèche de l'EVE sont passés de 15 enfants accueillis chaque jour dans chaque groupe à 16 enfants.

2020

Des transformations ont été effectuées au sein de l'Institution afin de permettre l'ouverture d'un groupe de crèche supplémentaire à la place de 2 groupes de jardin d'enfants. Le bâtiment, dans son organisation et configuration actuelle, est au maximum de sa capacité d'accueil à savoir 80 places (0-4 ans) en crèche et 15 places (30 places à mi-temps pour les 1-4 ans) en jardin d'enfants.